



Responsabilités lors de l'eradication d'un nid de frelon asiatique

Par **geoandjo**, le **11/08/2015** à **21:47**

Bonjour que se passe t'il avec les differents operateurs possibles: apiculteur, pompiers, pro specialisé (en societe ou en auto entrepreneur !) pour l'enlevement ou l'eradication d'un nids d'abeilles, guepes, frelon asiatique! sachant que les methodes peuvent aitre viriles(chimique, manuelles, chalumeau , etc !)

Exemple eradication d'un nid de "grelons asiatiques au chalumeau" d'un nid formé dans l'epaisseur d'un vieux mur de grange traditionnel en pierres jointes a la terre de 45cm d'epaisseur! mais creux a la jonction d'une des poutres du plancher le traversant, cela juste sous la pente du toit ! alerté l'apiculteur local, duement équipé, apres visite du grenier et de l'exterieure, ou apres avoir detaché 3 pierres et degagé la cavité se protegant et "nettoyant celle ci, au chalumeau" ! il a retiré une "tarte" en nid d'abeilles, avec les larves, de 35cm de diametre sur 3cm d'epaisseur !

Une frayeure apres coups, car le grenier etant encombré de cartons et objets divers en contacte avec la zone traitee , quel serait les responsabilite si un incendi s'etait declare ? faut il privilegier systematiquement l'un ou l'autre de ces corps de metiers , sont ils tous couverts ?

merci de vos conseilles salutations

Par **moisse**, le **12/08/2015** à **07:27**

Bonjour,

Quand vous faites appel à un copain, vous assumez toutes les responsabilités.

Quand vous faites appel à un professionnel, celui-ci doit pouvoir vous garantir via une

assurance en responsabilité civile professionnelle.

Par **Lag0**, le **12/08/2015** à **07:52**

Bonjour,

Généralement, on fait appel à un apiculteur pour déloger un essaim d'abeilles. Il repart avec les dites abeilles.

Je ne comprends pas l'intérêt de faire appel à un apiculteur pour un problème de guêpes ou de frelons. Et je ne comprends pas non plus qu'il accepte...